#

# Descriptif type : Marmoleum 2,5 mm

**Revêtement de sol linoléum en lés de 2 m**

Fourniture et pose d’un revêtement de sol linoléum en lés de 2 m de large apte à l’emploi dans les locaux UPEC au plus classés U4 P3 E1/2(1) C2 type Marmoleum 2,5 mm validé par un Avis Technique.

Le produit sera calandré en deux couches sur un support toile de jute. Selon la norme NF EN ISO 24343-1, sa résistance au poinçonnement sera de 0,08 mm.

Il sera composé jusqu'à 97 % de matières premières d’origine naturelle (jute, huile de lin, de résines naturelles, farine de bois, pigments et de charges minérales) dont environ **68 % d’origine végétale ou « biosourcée** » : Il sera naturellement bactériostatique et résistera à la brûlure.

Il bénéficiera d’une protection de surface d’usine TOPSHIELD² évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tachant type bétadine, éosine…

Pour un classement E2, il sera soudé à chaud aux joints et traité en rives par calfatage ou soudure à la plinthe et aux angles préformés type Marmoform.

Il bénéficiera d’une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu’à 6 ans supplémentaire** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (2).

**Données environnementales**

FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.

* Taux d’émission de TVOC **< 50 μg/m3**, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
* Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH\*\*.
* Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
* La colle **611 Eurostar lino Plus** est une **colle acrylique (non solvantée) labelisée Emicode EC 1 Plus** (très faibles émissions TVOC <60 µg/m3)

**Mode de pose**

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type 611 eurostar lino Plus) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E.

* E1 : joints soudés à chaud
* E2 : joints soudés à chaud + étanchéité en rives. Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes…
* Entretien :
* L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

*(1) Convient aussi pour les locaux U3 P3(1) \*L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). \*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.*